

**« Le combat des Siècles »**  
**Discours prononcé lors de la Rentrée Solennelle du Barreau de Toulouse**  
**le 16 juin 2023**

**Par Monsieur Alexandre RECLUS**  
**2<sup>ème</sup> secrétaire, médaille d'argent, Prix Henri Ebelot**

La salle est comble pour le *main event* de la soirée. Plusieurs centaines de personnes ont fait le déplacement et se sont endimanchés pour l'occasion. Il faut dire que ce n'est pas tous les jours que se présente un tel évènement.

Un combat de boxe, à la symbolique qui dépasse largement le terrain sportif, va se tenir dans cette salle de la Grand' Chambre spécialement aménagée pour l'occasion.

Au centre, se dresse le carré ceint des trois cordes délimitant l'espace de la bataille.

L'excitation monte dans les travées, et, dans les vestiaires, les belligérants se changent calmement.

Ils sont prêts et affûtés pour ce combat qu'ils préparent depuis maintenant bien trop longtemps.

Tous les journaux et magazines spécialisés se languissaient de ne jamais assister à cette rencontre entre le Champion invaincu et son Challenger éternel.

C'est le Combat du Siècle ! Que dis-je Le Combat Des Siècles !

Ali /Foreman, Hearns/Hagler et autres Tyson/Holyfield n'ont plus qu'à se rhabiller... Ils ne sont rien comparés à ce qui arrive ce soir.

Le speaker prend le micro et annonce les combattants :

« *Ladies and Gentlemen* (en anglais c'est toujours mieux),

*Dans le coin bleu Championne incontestée de toutes les Normes, émanation directe du Pouvoir, celle qui légifère sans partage toute la vie française depuis 1789, je vous demande d'accueillir, La Volonté du Peuple : la Loi !*

*Elle sera opposée,*

*Dans le coin rouge, à son Challenger de toujours, jamais vainqueur par KO mais toujours aux points au terme de combats aussi longs qu'Homériques, 100 fois au sol et 100 fois relevés pour la victoire finale... je vous présente, le pourfendeur infatigable de l'injustice, le Droit !*

*Ladies and Gentlemen,*

*Let's get ready to rumble »*

Le public est chauffé à blanc, les adversaires se toisent, aucun ne baissera les yeux ce soir.

Durant 15 reprises, quatre boules de cuir dans la cage du ring<sup>1</sup> vont livrer un combat exceptionnel.

Qui de la Loi ou du Droit en sortira vainqueur ? C'est la question qui est sur toutes les lèvres à cet instant précis où les combattants attendent le signal qui déchaînera les enfers<sup>2</sup>.

\*\*\*

Madame la Première Présidente,  
Monsieur le Procureur Général,  
Madame le Bâtonnier, Monsieur le Vice-Bâtonnier,  
Mesdames et Messieurs,  
Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

Le combat auquel vous allez assister a déjà eu lieu. A de nombreuses reprises, ces protagonistes se sont affrontés.

Depuis des temps immémoriaux le Droit et la Loi se livrent ce combat qui n'a rien de symbolique et qui oppose dans notre monde réel des combattants tout aussi réels.

Mais se souvient-on seulement de ceux qui y participèrent ?  
Se souvient-on de ceux qui osèrent se présenter sur ce ring ?

D'un côté se trouvaient les Challengers,

Ceux qui, après une semaine de travail, harassés et fatigués décidaient de se réunir ;  
Ceux qui prenaient du temps sur leur repos pour s'entraider quand les jours devenaient durs ;  
Ceux qui devaient survivre plutôt que vivre.

Quels travaux faisaient-ils ? On ne le sait pas ? Eux même bien souvent ne le savaient pas.

Ils ignoraient pour qui, et bientôt pourquoi ils travaillaient.

Ce qu'ils savaient en revanche, c'est qu'au fur et à mesure de l'avancée de leur vie, l'assiette du soir se réduisait, l'encas du midi devenait toujours plus frugal, et enfin la charité devint leur unique salut.

Quand la bise fut venue, ils eurent beau crier famine<sup>3</sup>, les restos n'avaient pas de cœur pour eux.

Face à eux, de l'autre côté du ring, se trouvaient les champions.

Les défenseurs, coûte que coûte, de l'ordre établi et de la protection de leurs propres privilèges.

Tout grand Champion cherche à le rester et à asseoir sa domination, c'est la règle du jeu.

L'égalité devant la Loi ne semblait être qu'un mirage. Lorsqu'ils croyaient s'en approcher, celle-ci disparaissait. Elle privilégiait toujours les champions.

Alors la frustration étreignait toujours plus le cœur des Challengers.

---

<sup>1</sup> *Quatre Boules de Cuir*, C. Nougaro et M. Vander, Philips, 1968

<sup>2</sup> *Gladiator*, R. Scott, Universal Pictures, Dreamworks Pictures et Scott Free Productions, 2000

<sup>3</sup> *La Cigale et la Fourmi*, J. de la Fontaine, 1668

Les grands matchs de boxe se mesurent à l'antagonisme des adversaires.

Ici il était immense.

C'est le premier round, celui de l'observation. Dans l'attente du premier assaut, les adversaires se tournent autour et aiguisent leur stratégie.

Le Droit de tous s'apprête à attaquer la Loi des plus forts.

\*\*\*

Et un jour, pour une atteinte de trop, une humiliation ou un coup de trop,

CRAC ! ils s'embrasèrent.

Pour défendre leur droit de vivre, ils allèrent jusqu'au bout et leurs chemins d'infortune<sup>4</sup> ne les menaient qu'à la révolte.

Alors, en groupe, en ligue, en procession<sup>5</sup>, ils investirent le champ politique comme on investit un champ de bataille.

Ce furent les revendications d'abord, la fureur ensuite, la violence enfin...

Et puis, la répression toujours !

C'est le premier assaut ; boxe, boxe<sup>6</sup> ;

Le Droit assaille son adversaire de toute part, mais la Loi est devenue maître dans l'art de l'esquive.

Et, sur une parade, la Championne incontestée fait état de toute sa technique et ne laisse aucune chance à son adversaire : Garde-à-vue, déferrement, crochet, crochet ; CI, mandat de dépôt ; direct, uppercut ! Boxe, boxe ;

L'enchaînement est imparable, et les coups portent !

Boxe, Boxe !

Pour ne pas avoir eu la force nécessaire, les combattants du monde réel furent défaits ;  
Pour avoir crié contre un monde injuste, ils furent condamnés ;  
Pour s'être élevés, ils furent exécutés ;

Groggy, sous la puissance des coups légaux, le Challenger vacille, contraint de reconnaître qu'il est vaincu... sur ce round,

Boxe, boxe !

\*\*\*

---

<sup>4</sup> *Ma Liberté*, G. Moustaki, 1967

<sup>5</sup> *En groupe, en ligue, en procession*, J. Ferrat, 1966

<sup>6</sup> Les « *boxe, boxe* » qui ponctuent ce texte sont tirés de *Quatre Boules de Cuir*, C. Nougaro et M. Vander, Philips, 1968

Mais de quoi parlons-nous ? De qui parlons-nous ?

Parlons-nous des manifestations contemporaines ? Des barricades du XIXe siècle ? De la révolte des canuts lyonnais ? De celle des vigneronnais audois ? Ou Des Jacqueries médiévales ?

Comme une grande unité intergénérationnelle, nous parlons de tout et de tous à la fois.

Des petits, Des sans grades, Des fainéants,  
Des déclassés, Des gueux, Des sans-dents,  
D'Eux, « des autres », des vaincus !

Vaincus et condamnés par le Pouvoir,  
Vaincus et condamnés pour l'Ordre,  
Vaincus et condamnés au nom de la Loi, qui les arrête !

Alors notre maxime tutélaire devient fausse, puisqu'entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la Loi qui permet l'oppression<sup>7</sup>.

Abstraite, générale et intemporelle, synonyme et émanation du Pouvoir avec un grand P, la Loi boxe avec toute la sérénité des Champions, sûr de le rester.

Elle s'assure que les choses demeurent :

« *Les pauvres c'est fait pour être très pauvres et les riches très riches* »<sup>8</sup>, disait le Ministre Don Salluste.

Chacun à sa place, chacun chez soi et les hippopotames seront bien gardés, n'est-ce pas ?

Le Challenger est au sol et commence à être compté : 4, 5, 6, 7<sup>9</sup>... Mais il s'accroche, se relève, montre les gants à l'arbitre, et reprend le combat,

Car les terribles et impitoyables révolutionnaires de 1793 l'affirmaient déjà :

« *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* »<sup>10</sup>.

Étonnement ce texte n'a jamais été repris par la Loi...

Le Droit fait front, Lui, et ses multiples avatars insurgés que nous avons rencontrés.

Les mouvements sociaux des siècles passés n'ont fait qu'appliquer ces mots de 93 :

Des 3 glorieuses à la Commune de Paris, en passant par la révolution de 1848.  
A chaque fois la lutte pour un monde plus juste et plus égalitaire,  
Et à chaque fois aussi un même dénouement funeste !

Après avoir tremblé, le Pouvoir se reprend et le reprend par la violence... légale :

---

<sup>7</sup> « *Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* », *Sermon à la chaire de Notre-Dame*, H. Lacordaire, 1848

<sup>8</sup> *La Folie des Grands*, G. Oury, Gaumont, 1971

<sup>9</sup> *Quatre Boules de Cuir*, C. Nougaro et M. Vander, Philips, 1968

<sup>10</sup> Article 35, *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793*, Constitution du 24 juin 1793

Les Versaillais tirent sur les Communards,  
A Decazeville la police tue les ouvriers révoltés,  
Et au XXI<sup>e</sup> siècle on éborgne les mécontents,

Reprise après reprise, round après round, le scénario se répète. Le Droit s'engage pleinement ; la Loi esquive et contre-attaque.

Boxe, boxe !

\*\*\*

Ce Combat est par nature déséquilibré.

La Championne bénéficie des meilleurs soldats professionnels de la Loi quand le Challenger n'est représenté que par des gens du peuple luttant pour leur droit à exister.

Qui soutient alors ces pugilistes amateurs ?  
Qui sont les professionnels de ce noble art prêt à les accompagner et à mettre les gants contre la Championne ?

Des magistrats courageux, c'est leur honneur ;  
Les avocats bien-sûr, c'est notre aspiration ;  
Et puis les artistes, c'est leur vocation !

Critiquer, dénoncer et sans relâche porter les coups au corps législatif.

Bien-sûr ils sont loin de la technique des juristes mais qui s'égarent dans les méandres légaux des principes et exceptions, conditions et régimes, prescriptions et caducités.

Comme tout bon boxeur, la Loi est maline et cherche à épuiser son adversaire.

Tous les avocats ont ressenti cet égarement en plongeant dans les normes les plus obscures, empêtrés dans des délais légaux aussi absurdes qu'intenables,

Perdus à la recherche du fameux laissez-passer A38 qui les fera sortir de cette maison de fou... Oui *Les 12 Travaux d'Astérix*<sup>11</sup>, nous mettaient en garde contre la procédure d'appel.

En parfait Challengers, les artistes eux ne se laissent pas prendre au piège et reviennent à l'essence de la chose juridique : Le Droit et la Justice.

Le premier d'entre eux, celui qui voulait supprimer la misère avant de prendre fait et cause pour ses Misérables, établissait déjà cette *summa divisio* : la Loi c'est ce qui est, et le Droit ce qui doit être !<sup>12</sup>

Prenons les figures d'Enjolras<sup>13</sup>, d'Etienne Lantier<sup>14</sup>, de Jacques Vingtras<sup>15</sup>, de ces insurgés

---

<sup>11</sup> *Les 12 travaux d'Astérix*, A. Uderzo et R. Goscinny, Studio Idéfix, 1976

<sup>12</sup> « Le Droit et la Loi », *Actes et paroles – Avant l'exil*, V. Hugo, 1875

<sup>13</sup> *Les Misérables*, V. Hugo, 1862

<sup>14</sup> *Germinal*, E. Zola, 1885

<sup>15</sup> *L'insurgé*, J. Vallès, 1886

littéraires combattant pour le Droit quand les Lois deviennent injustes.

OUCH ! Voici des coups critiques portés par le Challenger ; Boxe, Boxe,

Et ces coups sont suivis par ceux donnés par les Poids-Lourds du combat judiciaire ; Boxe, Boxe,

Brusco<sup>16</sup>, Selmouni<sup>17</sup>, Mennesson<sup>18</sup>, et j'en passe, sont les noms d'autant de rounds gagnés par le Droit sur la Loi.

Boxe, boxe !

\*\*\*

Pourtant certains nous refuseront ce combat de légende, et iront jusqu'à nier son existence même.

J'imagine d'ores et déjà les cris d'orfraies poussés par les bouches de la Loi s'indignant que l'on puisse voir en son sein autre chose que le Droit et la Justice.

Mais,

Le légal était-il juste quand on laissait mourir des mineurs de fond après un coup de grisou ;  
Le légal était-il juste quand on condamnait pour meurtre les femmes qui avortaient de leur violeur ;  
Le légal était-il juste quand des gamins de 8 ans finissaient broyés sous l'autel de la révolution industrielle ;

J'entends d'ici ces mêmes bouches me chanter que les choses ont changé, que les fleurs ont fané, que le temps d'avant, c'était le temps d'avant<sup>19</sup>.

Et de nos jours,

Le légal est-il juste quand on renvoie un mineur isolé dans sa misère,  
Quand on démantèle un camp de tentes *Quechua* aux tractopelles,  
Quand on garde à vue préventivement des militants pour qu'ils n'aillent pas en manifestation,  
Quand la Justice est dévoyée à des fins politiques.

Alors, comment ne pas se souvenir de celles et ceux qui se sont révoltés face à la Loi pour défendre leur Droit ?

De celles et ceux qui ont eu le courage de monter sur le ring, toujours emplis de progrès et d'idées nouvelles,

Et qui bien trop souvent en sont descendus vaincus.

\*\*\*\*\*

Comme un hoquet, l'Histoire se répète. Si demain ne sera jamais semblable à aujourd'hui, il ne sera pourtant jamais bien différent d'hier.

---

<sup>16</sup> CEDH, *Brusco c. France*, n°1466/07 du 14 oct. 2010

<sup>17</sup> CEDH, *Selmouni c. France*, n°25803/94 du 28 juill. 1999

<sup>18</sup> CEDH, *Mennesson c. France*, n°65192/11 du 26 juin 2014

<sup>19</sup> *Pour que tu m'aimes encore*, C. Dion, J.-J. Goldman, *D'eux*, 1995

Le Combat de la Loi et du Droit n'a pas encore donné le nom de son champion. Les 15 rounds réglementaires ne suffiront pas, c'est le Combat pour des siècles et des siècles... !

Il y aura encore des opprimés et toujours des vaincus,

Alors, revendiquons et portons comme autant de gants de boxe les mots de Victor HUGO surement le plus grand des avocats n'ayant jamais prêté notre serment, ni porté notre robe :

« *Pro jure contra legem* »<sup>20</sup>, pour le Droit jusqu'à en être contre la Loi !

---

<sup>20</sup> « Le Droit et la Loi », *Actes et paroles – Avant l'exil*, V. Hugo, 1875 ; « Victor Hugo ou le droit contre la loi », D Salas, *Histoire de la justice*, 2015/1 N° 25, p. 149 à 165